

FORMATION

Règlementation Sociale du Transport Routier de Marchandises



Enregistré sous le
n°53350760035 auprès
Du Préfet
de la Région Bretagne



Mardi 19 novembre 2024



09:00 - 17:30



FNTR PAYS DE LA LOIRE
PA de la Maison Neuve
1 rue Jean Mermoz
44984 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE



Mardi 26 novembre 2024



09:00 - 17:30



Hôtel Ker Lann
30 rue Charles Coudé
35170 BRUZ



Pour des raisons pratiques, nous demandons de bien vouloir vous inscrire via le lien transmis dans le mail d'invitation au plus tard :

- le **13 novembre 2024** pour la session du 19/11/2024
- le **19 novembre 2024** pour la session du 26/11/2024

Nous vous remercions de nous transmettre votre règlement à l'ordre de la SASTROB.

TARIFS

Une réduction de 10% du prix initial s'applique pour le 2nd participant de la même entreprise

ADHÉRENTS F.N.T.R. **449,00 € HT** **538,80 € TTC**

Personne supplémentaire *404,00 € HT* *484,80 € TTC*

CLIENTS RÉF'LEX* **360,00 € HT** **432,00 € TTC**

Personne supplémentaire *324,00 € HT* *388,80 € TTC*

*(Réf'lex, Réf'lex Plus, Réf'lex Paie)

Les frais de repas sont inclus dans le coût de la formation.

Conditions de réalisation

- Effectif minimum : 4 participants
- Effectif maximum : 12 participants





Règlementation sociale du Transport Routier de Marchandises

PROGRAMME DE FORMATION

Session de formation - Année 2024

Formateur : Simon LOISEAU, Juriste

Master de droit social contemporain, Université de Nantes (2003)

D.E.S.S. Conseiller-médiateur, Université de Reims (2004)

Certification "Maîtrise des techniques de conception et d'animation de formations pour adultes" (2022)

Pré-requis : aucun

Public : Collaborateurs service Exploitation – Collaborateurs service R.H. – Dirigeants

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques :

- Questionner et analyser ses pratiques professionnelles actuelles
- Comprendre et appliquer quotidiennement la réglementation sociale en vigueur
- Identifier les principaux problèmes liés à la fonction de conducteur routier, dans le respect de la législation sociale
- Evaluer et réduire le risque pénal des infractions relatives à la réglementation sociale
- Choisir et justifier la décision adéquate
- Savoir trouver la bonne information et prendre la décision adéquate

Méthodes et outils pédagogiques :

- En présentiel
- Méthodes actives et interactives adaptées à la formation des adultes
- Echanges et mises en situation pratiques
- Synthèse écrite (fascicule théorique, utilisation d'exemples...)

Les participants sont invités à présenter des cas concrets ou des documents relatifs au sujet évoqué
(bulletins de paie, relevés d'activités, relevés d'infractions, analyses contradictoires...)